

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction Générale de l'Aviation Civile

Décision du 16 mai 2023

portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TREA2311427S

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code de l'aviation civile, notamment l'article R.421-16 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n°2020-806 du 29 juin 2020 modifié relatif à certaines commissions à caractère consultatif relevant du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu la décision du 11 mars 2022 modifiée portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1er

Sont nommés rapporteurs auprès du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile :

Mesdames Mireille Chabroux, Nathalie Lacroix et Isabelle Lemarcis.

Messieurs Philippe Besse, Christophe Dode, Clément Dufix, Jean-Michel Goyat, Louis Téodoro et Olivier Outtier.

Article 2

La décision du 10 décembre 2019 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait, le 16 mai 2023

Pour le ministre et par délégation,
La directrice coopération européenne et
réglementation de sécurité

N. DOMBLIDES